



Avis CFDT sur le CSE du 8 septembre 2022

Points à l'ordre du jour

Positions et/ou commentaires des élu(e)s CFDT

Réponse de la direction

Déclaration CFDT lue en préambule de la réunion :

Dans la continuité et la cohérence de notre mouvement syndical initié depuis le mois de juin, les élus CFDT continuent leurs actions en l'absence notamment de mesures pour pallier au manque de personnel et de revalorisations salariales à la hauteur des enjeux.

La mission de l'établissement est en péril, et le pouvoir d'achat des personnels est en chute libre. En 2 ans ½, le SMIC (indexé sur l'inflation) aura augmenté de 31 points. L'état, l'EFS doivent revaloriser les salaires et améliorer nos conditions de travail.

Suite à la reprise du mouvement social, le Président a décidé le versement d'une prime en juillet, même si elle représente indéniablement un plus, elle est emblématique d'une gestion à la petite semaine de l'établissement. Elle n'est pas adaptée aux difficultés que rencontre l'EFS, ni ne permet d'augmenter le pouvoir de vivre des personnels. La CFDT ne veut pas de prime mais des augmentations de salaire pérennes ! De plus, cette prime, au-delà du fait qu'elle sera fiscalement prise en compte, viendra minorer notre intéressement 2022 versé en 2023. L'EFS vous donne donc d'une main pour mieux vous le reprendre, pour partie, de l'autre. De quoi relativiser son montant. De plus, alors que tout le personnel de l'établissement a reçu le mail de la Direction annonçant son versement, une partie des effectifs ne l'a pas touchée.

La CFDT a rencontré le Ministre de la Santé en août et lui a remis une note de la section CFDT de l'EFS sur la situation particulièrement critique de l'établissement.

Dans l'attente d'un arbitrage, la CFDT reste dans l'action, et continue de maintenir la pression via :

- Notre mouvement de grève du dimanche 4 septembre 20h au samedi 10 septembre 8h00.
- De nouvelles questions de sénateurs.

La CFDT réclame :

- une revalorisation salariale de l'ensemble des professionnel.le.s, à la hauteur des enjeux
- une révision de la classification et des rémunérations associée à la hauteur des enjeux de la mission de service public de l'EFS, établissement public qui se définit lui-même par les valeurs suivantes : la responsabilité, l'excellence, l'innovation et l'éthique,
- des effectifs suffisants afin de garantir à tous une conciliation vie personnelle – vie professionnelle et le respect de nos accords
- une amélioration des conditions de travail.

La CFDT garde la tête haute et ne lâche rien !



Avis CFDT sur le CSE du 8 septembre 2022

Points à l'ordre du jour	Positions et/ou commentaires des élu(e)s CFDT	Réponse de la direction
RH de juin et juillet 2022		Toutes les absences sont remplacées + 5 ETP supplémentaires par rapport au budget prévisionnel 2022 dont 10 au prélèvement mais l'objectif de prélèvement n'est pourtant pas tenu. L'absentéisme est actuellement de 7%
Désignations pour fin de mandat d'Isabelle Belloir	<ul style="list-style-type: none">• <i>Trésorier CSE</i> Laetitia LE MOAN (élue CFDT) : 7 voix pour / 4 abstentions• <i>1 membre CSSCT</i> Frédéric BAHUON (élu CFDT) : 6 voix pour / 5 abstentions• <i>1 membre CRIC</i> Alexia ATTENOT (élue CFDT) : 7 voix pour / 4 abstentions• <i>1 membre Commission Formation</i> Loïc HELIAS (élu CFDT) : 7 voix pour / 4 abstentions• <i>Référent Harcèlement sexuel et agissements sexistes</i> Alexia ATTENOT (élue CFDT) : 7 voix pour / 4 abstentions• <i>1 RP Rennes</i> Sandrine BIRRE (élue CFDT) : 7 voix pour / 4 abstentions <p><i>Nota bene : pour chaque mandat il n'y avait qu'un seul candidat</i></p>	

Cet avis a été rédigé par vos élus au CSE syndiqués CFDT – Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez-nous pour adhérer